

Crise sans précédent dans le secteur du BTP en Martinique : un danger imminent pour notre économie et notre société

Le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) en Martinique traverse une crise d'une ampleur inédite. Plus qu'un simple ralentissement conjoncturel, il s'agit d'un effondrement qui menace directement l'économie locale, l'emploi et le cadre de vie de nos concitoyens. Si des mesures urgentes ne sont pas prises, les conséquences seront dramatiques et durables pour notre territoire.

Un secteur en détresse : symptômes et causes d'une crise majeure

1. Un manque de visibilité qui paralyse l'investissement

Les entreprises du BTP font face à une incertitude croissante due à l'absence de programmation claire des projets publics et privés. Cette situation freine les investissements, limite la capacité des entreprises à anticiper leur activité et entraîne une asphyxie progressive du secteur. Sans une planification rigoureuse et transparente, aucun redémarrage durable n'est envisageable.

2. Des délais de paiement insoutenables : une menace immédiate pour les entreprises

Les retards de paiement des marchés publics et privés sont devenus la norme, étranglant la trésorerie des entreprises et mettant en péril leur existence. Pour de nombreuses PME et TPE du secteur, ces délais sont synonymes de difficultés insurmontables : impossibilité de payer les fournisseurs, accumulation des dettes sociales et fiscales, et à terme, cessation d'activité.

3. Un recul alarmant : retour aux années 1970

Le niveau d'activité du BTP en Martinique est aujourd'hui comparable à celui des années 1970, une époque où les infrastructures de notre territoire étaient encore embryonnaires. Cette régression traduit une désindustrialisation inquiétante du secteur et un abandon progressif du développement de la Martinique. La conséquence directe est une perte de compétitivité et d'expertise locale, rendant notre île toujours plus dépendante de ressources extérieures.

Des conséquences humaines et sociales dramatiques

Derrière les chiffres et les indicateurs économiques, ce sont des vies qui basculent. La crise du BTP engendre des répercussions sociales et humaines profondes :

- **Une destruction massive d'emplois**, plongeant des centaines de familles dans l'incertitude et la précarité. Au cours des dix dernières années, le BTP a perdu en Martinique près de **3 500 emplois**, passant d'environ **9 000 salariés en 2013 à 5 500 en 2023**, soit une baisse de près de **40 %**. Cette hémorragie a durement touché les petites entreprises du secteur.

- **Une explosion du chômage**, particulièrement préoccupante dans un contexte où les perspectives professionnelles sont déjà limitées.
- **Un exode contraint de nos jeunes talents**, qui, faute d'opportunités sur leur territoire, sont forcés de chercher un avenir ailleurs.

Les collectivités et les EPCI : des leviers essentiels pour la relance

Dans ce contexte alarmant, il est impératif que les collectivités locales et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) prennent la pleine mesure de leur rôle.

- **Les communes**, dont la situation financière s'améliore progressivement, doivent réinvestir dans les infrastructures locales.
- **Les EPCI**, qui disposent des ressources techniques et financières nécessaires, doivent accélérer la mise en œuvre de projets structurants.

Alors que les élections municipales de 2026 se profilent, il est temps que les élus se saisissent de cette question avec ambition et responsabilité. La relance du BTP ne concerne pas uniquement les entreprises du secteur : elle est la clé du développement de notre territoire et du bien-être de nos concitoyens.

Un appel à l'action : ne laissons pas la Martinique sombrer

Face à cette situation critique, nous demandons avec insistance :

- **Une programmation claire et ambitieuse des projets publics et privés**, afin d'offrir aux entreprises une visibilité indispensable à leur survie.
- **Le respect strict des délais de paiement**, pour éviter la faillite en cascade des entreprises et les drames humains qui en découlent.
- **Une mobilisation urgente des collectivités et des EPCI**, pour investir massivement dans des infrastructures modernes et adaptées aux besoins de la population.

Malgré la crise actuelle et les destructions massives d'emplois, **la formation dans le secteur du BTP doit impérativement être maintenue et renforcée**. Les besoins futurs en infrastructures, en rénovation énergétique, en transition écologique et en aménagement du territoire seront considérables dans les années à venir.

Préparer dès aujourd'hui une main-d'œuvre qualifiée, c'est anticiper la relance et éviter une pénurie de compétences locales lorsque les chantiers redémarreront. Former nos jeunes et maintenir les filières d'apprentissage actives, c'est refuser de sacrifier une génération et affirmer notre volonté de bâtir l'avenir de la Martinique.

Le BTP est bien plus qu'un secteur économique : c'est un pilier essentiel du développement et de l'aménagement de notre île.

Sauver le BTP, c'est préserver des milliers d'emplois, garantir un cadre de vie digne pour nos citoyens et offrir à notre jeunesse un avenir en Martinique.

Nous en appelons à la responsabilité de toutes les parties prenantes – État, collectivités, acteurs économiques – pour qu’elles agissent sans délai face à cette crise.

L’heure n’est plus aux constats, mais aux décisions et aux actions concrètes.

Ne laissons pas la Martinique s’effondrer. Il est encore temps d’agir.



MEDEF
La Présidente
Catherine RODAP



CPME
La Présidente
Céline ROSE



CCI
Le Président
Philippe JOCK



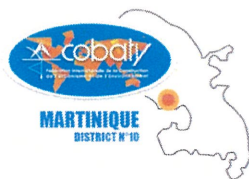
CHAMBRE DE MÉTIERS
Le Président
Henri SALOMON



AMPI
Le Président
Charles LARCHER



FRBTP
Le Président
Steeve PATOLE



COBATY
Le Président
Serge CAPGRAS



CAPEB
Le Président
Félix HAPPIO



CNATP
Le Président
Franck MOGADE



SYNDICAT DES TRANSPORTEURS
Le Président
Jocelyn PADOLY

Contact : FRBTP Martinique
Tel : 0596 75 80 08 / Email : sebtbam@wanadoo.fr